

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-4724

présenté par
M. Zulesi

ARTICLE 41**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

À la vingt-neuvième ligne de la seconde colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 5 151 »

le nombre :

« 5 171 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter le plafond d'emplois du programme Infrastructures et Services de Transport du MTECT pour le porter à 5171 ETPT avec 20 ETPT au bénéfice de la Société du Grand Paris (SGP) pour permettre la mobilisation de cet opérateur dans le cadre du déploiement du programme des Services Express Régionaux Métropolitains.

Conformément aux orientations fixées par la Première Ministre dans son discours du 24 février 2023 prononcé à l'occasion de la remise du rapport du Conseil d'Orientation des infrastructures, la SGP va, aux côtés de SNCF Réseau, mettre ses compétences au service d'autres territoires pour accompagner le développement des transports du quotidien dans le cadre d'un programme de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM).

Les ambitions de ce programme et sa déclinaison opérationnelle sont actuellement en cours de discussion dans le cadre de la proposition de loi relative aux SERM qui a été respectivement votée par l'Assemblée nationale le 16 juin et par le Sénat le 23 octobre avec l'objectif d'une adoption définitive pour la fin de l'année.

La traduction concrète de cette ambition implique notamment pour la SGP de pouvoir mobiliser dès 2024 des effectifs spécifiquement dédiés à ces projets, sans interférence avec la réalisation du Grand Paris Express en Ile-de-France.

Un certain nombre de collectivités ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour une intervention de la SGP en particulier dans la région Hauts de France et dans la région Grand Est avec des conventions de financement qui sont sur le point d'être finalisées et la nécessité pour la SGP de pouvoir mobiliser des ressources pour mener à bien ces études et ainsi accélérer la réalisation des projets.